

les garda à vue, jusqu'à *dix heures* du soir, en les accablant des injures les plus grossières et des menaces les plus sauvages. D'autres religieux furent aussi gardés à vue dans leurs chambres, et, à onze heures et demie de la nuit, ces mêmes émissaires du Comité de salut public emmenèrent huit religieux à l'Hôtel-de-ville. Après un simulacre d'interrogatoire, on les traîna ensuite au bureau de la police de la rue Luizerne, dans une pièce *basse, humide, remplie de malfaiteurs*. La moitié du plafond de cette chambre manquait, et l'eau de la pluie inondait les malheureux religieux. Le lendemain, ils étaient transférés à la prison Saint-Joseph, où on les fit attendre au Greffe jusqu'à midi. Ils n'avaient pas mangé depuis *vingt-quatre heures et mouraient de soif*. — On leur apporta une cruche d'eau, mais pas même un peu de pain; puis, on les ferma, chacun, dans une cellule.

Que fit alors la Justice?... il est douloureux de le dire... Ce ne fut qu'au bout de *vingt jours* que les portes de la prison s'ouvrirent devant ces prêtres respectables, qui les franchirent sans avoir été jugés, sans même avoir été entendus... Disons le mot... on avait eu peur de les traduire devant des *magistrats réguliers*, qui n'eussent pu que les absoudre et condamner leurs geôliers!!!

Mais qu'était devenue leur maison pendant leur odieuse séquestration? je puise encore ces détails dans les procédures criminelles édifiées..., si tardivement et si insuffisamment, contre tous ces malfaiteurs.

La foule, je l'ai déjà dit, avait envahi toute la maison,

---

retrouver des actes aussi coupables. — Cette arrestation sera une honte éternelle pour notre ville — et l'histoire dira les noms de tous ceux qui y participèrent.